Des métiers complémentaires et diversifiés

L'éducation d'un chien guide est un vrai **travail d'équipe pluridisciplinaire** qui engage – à différents niveaux de responsabilité – une multiplicité d'acteurs dont la finalité ultime est de remettre un chien guide à une personne aveugle ou malvoyante.

L'animalier

Souvent titulaire d'un **Brevet d'Aptitude Professionnelle Agricole (BEPA)**, il est chargé de l'entretien des chenils et des soins dispensés aux chiens : brossage, nourriture, soins corporels... L'animalier s'occupe également de la détente des chiens, des sorties en laisse et fréquemment de transporter les chiens à la clinique vétérinaire ou chez les familles d'accueil. Ce poste est rare dans les écoles.

Le moniteur

Le moniteur **éduque** le futur chien guide au harnais, assure son **développement** et lui apporte les **soins** nécessaires. Il **forme** la famille d'accueil à **l'éducation** et à la **socialisation** du chien. Le moniteur entretient et aménage le chenil et les équipements annexes. Il n'effectue pas de **remise** de chiens guides aux **personnes déficientes visuelles**.

L'éducateur

Un éducateur est **polyvalent** : outre les compétences en tant que moniteur, il remet les chiens guides ayant obtenu le **certificat d'aptitude au guidage** aux personnes déficientes visuelles. Pendant la remise, d'une durée de deux semaines, l'éducateur forme la personne aveugle ou malvoyante à se déplacer avec le chien guide. Il effectue également le **suivi** de l'équipe personne déficiente visuelle / chien guide après la remise.

L'éducateur est donc en relation avec les chiens mais également avec les personnes déficientes visuelles, les collègues salariés, les dirigeants bénévoles de son association, les familles d'accueil et le public.

Le directeur technique

Un directeur technique est obligatoire dans les écoles employant au moins cinq éducateurs. Son rôle est de **diriger** l'équipe technique, de **planifier** l'acquisition des chiots en fonction des demandes, de **participer** à l'étude des dossiers de demande de chiens guides, de gérer les stocks de matériels, le nombre de familles d'accueil... Le directeur technique doit avoir au moins cinq ans d'expérience en qualité d'éducateur et avoir suivi une formation complémentaire sur la gestion du personnel et de l'informatique.

Comment se former et exercer l'un de ses métiers ?

Pour en savoir plus sur nos formations de moniteur et d'éducateur de chiens guides d'aveugles, rendez-vous sur notre page dédiée [1].

URL source:https://www.chiensguides.fr/metiers/educateur-professionnels

Liens
[1] https://www.chiensguides.fr/node/415